



Saran, le 01 septembre 2020



Le Principal

A l'attention des parents d'élèves

## Collège Montjoie

Jean-Michel BOUCHART  
Principal

Maryline BARBOUX  
Adjoint gestionnaire

T 02 38 79 00 22  
F 02 38 79 0120  
ce.0451038j  
@ac-orleans-tours.fr

331 rue Maurice Claret  
45770 Saran

Site :  
<http://clg-montjoie-saran.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Madame, Monsieur,

La campagne de bourse de collège pour l'année scolaire 2020-2021 est ouverte du

**01 septembre au 15 octobre 2020.**

La demande de bourse s'effectue en ligne : <https://teleservices.ac-orleans-tours.fr> ou sur <https://envole-loiret.ac-orleans-tours.fr/> en utilisant les codes d'accès aux services en ligne de l'établissement, qui vous ont été remis à votre enfant. (identifiant + mot de passe)

Cette campagne en ligne s'adresse à tous les élèves du collège.

Les familles formulent leur demande et ce sont les revenus 2019 qui sont pris en considération pour l'attribution de la bourse.

Pour les familles d'élèves boursiers en 2019-2020, ayant opté pour la reconduction automatique de la demande de bourse en ligne en 2019, **aucune démarche de leur part n'est nécessaire**, le collège pourra ré-instruire leur demande de manière automatique par l'actualisation des données fiscales.

Toute famille qui ne se trouve en difficulté pour faire sa demande de bourse en ligne peut la formuler en version papier. L'imprimé est à demander auprès du service de gestion.

Date limite de dépôt du dossier papier, le **30 septembre 2020**

Il est important de préciser que :

- une fois la campagne clôturée il ne vous sera plus possible de demander l'attribution d'une bourse lycée pour l'année scolaire 2020-2021.

Vous pouvez consulter : [www.education.gouv.fr/aides-financieres-collège](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-collège) et utiliser le simulateur de bourse en ligne

Le Principal

JM BOUCHART